



RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00013

Numéro SIREN : 320 496 367

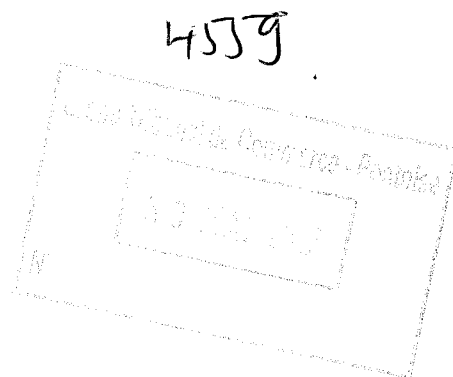
Nom ou dénomination : A B V V AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2017 sous le numéro de dépôt 4559



aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale Paris



ABVV AUTOMOBILES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015



ABVV AUTOMOBILES
SASU au capital de 1.750.000 €
Siège social : 2 à 6, rue de la liberté
95500 GONESSE

320 496 367RCS PONTOISE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SASU ABVV AUTOMOBILES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

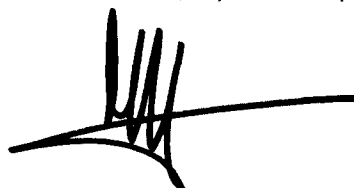
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS, le 15 juin 2016

Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes followed by a horizontal line and a flourish.

Margaret MARTI

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2015			31/12/2014
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	22 026	19 914	2 112	3 772
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	3 243 904	1 279 621	1 964 282	2 046 044
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	518 637	333 413	185 224	203 933
	Autres immobilisations corporelles	431 974	268 593	163 381	161 462
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	11 000		11 000	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	153 681		153 681	141 981
TOTAL (II)		4 381 222	1 901 542	2 479 679	2 557 192
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	5 500		5 500	5 500
	En-cours de production de biens	146 742		146 742	32 169
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	9 580 552	256 429	9 324 124	9 616 557
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 479		1 479	59 375
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 732 977		1 732 977	1 566 471
	Autres créances	1 195 668		1 195 668	1 337 042
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 270 734		2 270 734	970 670
	Charges constatées d'avance	62 358		62 358	52 938
	TOTAL (III)	14 996 010	256 429	14 739 581	13 640 723
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		19 377 232	2 157 971	17 219 261	16 197 914

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2015

31/12/2014

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 750 000	1 750 000
	RESERVES		
	Réserve légale	103 523	93 813
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	585 853	401 364
	Résultat de l'exercice	311 261	194 199
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 750 637	2 439 376
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 919 434	12 105 194
	Emprunts et dettes financières divers	402 673	305 978
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	231 283	150 930
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	393 706	464 094
	Dettes fiscales et sociales	499 015	570 315
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	22 513	7 572
	Produits constatés d'avance (1)		154 455
	Total des dettes	14 468 624	13 758 538
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	17 219 261	16 197 914
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	311 260,73	194 198,53
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 895 550	11 763 203
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	828	

Compte de Résultat

31/12/2015

31/12/2014

		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	35 129 288	93,12	29 161 985	90,89
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 594 671	6,88	2 922 646	9,11
	Montant net du chiffre d'affaires	37 723 959	100,00	32 084 632	100,00
	Production stockée	114 573	0,30	(13 057)	-0,04
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	4 725	0,01	3 171	0,01
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	371 252	0,98	224 286	0,70
	Autres produits	1 921	0,01	301	
Total des produits d'exploitation		38 216 430	101,31	32 299 333	100,67
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	31 077 914	82,38	27 488 175	85,67
	Variation de stock	644 913	1,71	(1 346 139)	-4,20
	Achats de matières et autres approvisionnements	59 005	0,16	79 188	0,25
	Variation de stock			(2 500)	-0,01
	Autres achats et charges externes	3 812 281	10,11	3 607 173	11,24
	Impôts, taxes et versements assimilés	297 459	0,79	299 232	0,93
	Salaires et traitements	1 132 999	3,00	1 056 988	3,29
	Charges sociales du personnel	415 474	1,10	410 026	1,28
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	283 420	0,75	315 816	0,98
	Autres charges	155		109	
	Total des charges d'exploitation	37 723 620	100,00	31 908 069	99,45
RESULTAT D'EXPLOITATION		492 809	1,31	391 263	1,22
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 719	0,02	10 605	0,03
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers		6 719	0,02	10 605	0,03
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	65 541	0,17	91 003	0,28
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		65 541	0,17	91 003	0,28
RESULTAT FINANCIER		(58 822)	-0,16	(80 399)	-0,25
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		433 987	1,15	310 865	0,97
Total des produits exceptionnels		958		21 116	0,07
Total des charges exceptionnelles		5 979	0,02	57 644	0,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 020)	-0,01	(36 528)	-0,11
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		117 706	0,31	80 138	0,25
TOTAL DES PRODUITS		38 224 107	101,33	32 331 053	100,77
TOTAL DES CHARGES		37 912 846	100,50	32 136 855	100,16
RESULTAT DE L'EXERCICE		311 261	0,83	194 199	0,61

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **17 219 261** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **38 224 107** euros et un total **charges** de **37 912 846** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **311 261** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2015** et finit le **31/12/2015**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

La valeur d'entrée des immobilisations incorporelles est constituée par le prix d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes, pour répondre au critère de durée des avantages économiques futurs attendus :

- Agencements des constructions - Linéaire - 10 à 30 ans
- Matériels et outillages - Linéaire - 5 à 10 ans
- Agencements et inst. diverses - Linéaire - 10 ans
- Matériels de transport - Linéaire - 2 à 4 ans
- Matériels de bureau - Linéaire - 3 à 5 ans
- Mobilier - Linéaire - 4 ans

Autres immobilisations financières

Elles sont principalement constituées par les dépôts de garanties et cautionnements.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur du marché des véhicules, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société a opté pour la non comptabilisation des engagements retraite sous forme de provisions. L'article L 123-13 du Code de Commerce impose la mention des indemnités de fin de carrière dans l'annexe légale des

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

comptes annuels.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise.

- Paramètres économique :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 196 k€ dont 23k€ à la charge de l'entreprise, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 16 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 32 496 € par salarié concerné.

Faits caractéristiques de l'exercice: NEANT

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture NEANT

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (bofip-bic-rici-10-150-30-20-26/11/2013)

Au titre de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, modifié par l'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 ; (loi 2012-1510 du 29 décembre 2012), la société bénéficie pour l'exercice 2015 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) pour un montant de 49 712€.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous compte 64 conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'ANC.

Ce crédit d'impôt n'a pas été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, mais participe notamment au financement de notre besoin en fonds de roulement et concourt activement à l'amélioration de notre compétitivité.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 16 247 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 16 247 €,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement pris en matière de droits acquis sur le Compte personnel de Formation

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 a remplacé le DIF instauré par la loi du 4 mai 2004 par le CPF : "Compte Personnel de Formation".

A compter du 1er janvier 2015, le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond.

Pour un salarié à temps plein, l'alimentation du compte se fait à hauteur de :

- 24 heures par année de travail jusqu'à l'acquisition d'un crédit de 120 heures,
- puis 12 heures par année de travail, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Ainsi, lorsqu'il atteint 150 heures, le compte n'est plus alimenté.

Les droits acquis anciennement au titre du DIF ont été transférés dans le nouveau régime du CPF au 1er janvier 2015. Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, il n'y a pas lieu de doter une provision à la clôture de l'exercice car le comité considère que les dépenses engagées au titre du DIF ne rémunèrent pas des services passés mais à rendre dans le futur et ne constituent donc pas des "avantages à long terme".

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2015
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	22 026					22 026
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 026					22 026
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	2 229 949		23 183			2 253 133
	sur sol d'autrui	990 771					990 771
	instal. agencet aménagement	506 753		11 884			518 637
	Instal technique, matériel outillage industriels	47 008					47 008
	Instal., agencement, aménagement divers	53 444					53 444
	Matériel de transport	297 932		33 590			331 522
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			11 000			11 000	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 125 857		79 658			4 205 515
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	141 981		11 700			153 681
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	141 981		11 700			153 681
TOTAL		4 289 864		91 358			4 381 222

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2015
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	18 254	1 660		19 914
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 254	1 660		19 914
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	511 268	77 663		588 931
	instal. agencement aménagement	663 408	27 282		690 690
	Instal technique, matériel outillage industriels	302 820	30 593		333 413
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	30 960	715		31 675
	Matériel de transport	25 794	4 096		29 889
	Matériel de bureau, mobilier	180 169	26 860		207 029
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 714 419	167 209		1 881 628	
TOTAL		1 732 673	168 870		1 901 542

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	324 244	114 550	182 366	256 429
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	324 244	114 550	182 366	256 429
TOTAL GENERAL		324 244	114 550	182 366	256 429
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			114 550	182 366	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2015	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	153 681		153 681
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 732 977	1 732 977	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 450	12 450	
	Impôts sur les bénéfices	20 810	20 810	
	Taxes sur la valeur ajoutée	429 568	429 568	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	20 230	20 230	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	712 610	712 610	
	Charges constatées d'avances	62 358	62 358	
	TOTAL DES CREANCES	3 144 684	2 991 003	153 681
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	828	828		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	12 918 606	11 576 815	1 341 791	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	393 706	393 706		
	Personnel et comptes rattachés	143 795	143 795		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	200 589	200 589		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	152 494	152 494		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 137	2 137		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	402 673	402 673		
	Autres dettes	22 513	22 513		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	14 237 341	12 895 550	1 341 791	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		446 909			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Total des Produits à recevoir		847 265
Autres créances clients <i>CLT FACT A ETABLIR</i>	<i>113 183</i>	113 183
Autres créances <i>R R R A OBTENIR</i> <i>ORG. SOC. A RECEV.</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i> <i>INTER.COURU A RECEV</i>	<i>701 052</i> <i>12 450</i> <i>20 230</i> <i>350</i>	734 082

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Total des Charges à payer		444 391
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 110
<i>INTERETS COURUS EMPRUNTS</i>	<i>1 282</i>	
<i>AGIOS COURUS A PAYER</i>	<i>828</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		162 305
<i>FACT N PARV F ORDIN</i>	<i>162 305</i>	
Dettes fiscales et sociales		260 039
<i>PERSONNEL CP DUS</i>	<i>89 628</i>	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	<i>51 162</i>	
<i>CHARGES SOC S/CP DUS N</i>	<i>39 193</i>	
<i>ORG. SOC. A PAYER</i>	<i>77 920</i>	
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>2 137</i>	
Autres dettes		19 937
<i>R.R.R. A ACCORDER</i>	<i>19 937</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2015
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				62 358
Sous-traitance			7 820	
Fournitures de bureau			5 428	
Entretien et Maintenance			5 722	
Publicité et relations publiques			21 269	
Honoraires			12 800	
Cartes grises			9 320	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				62 358

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

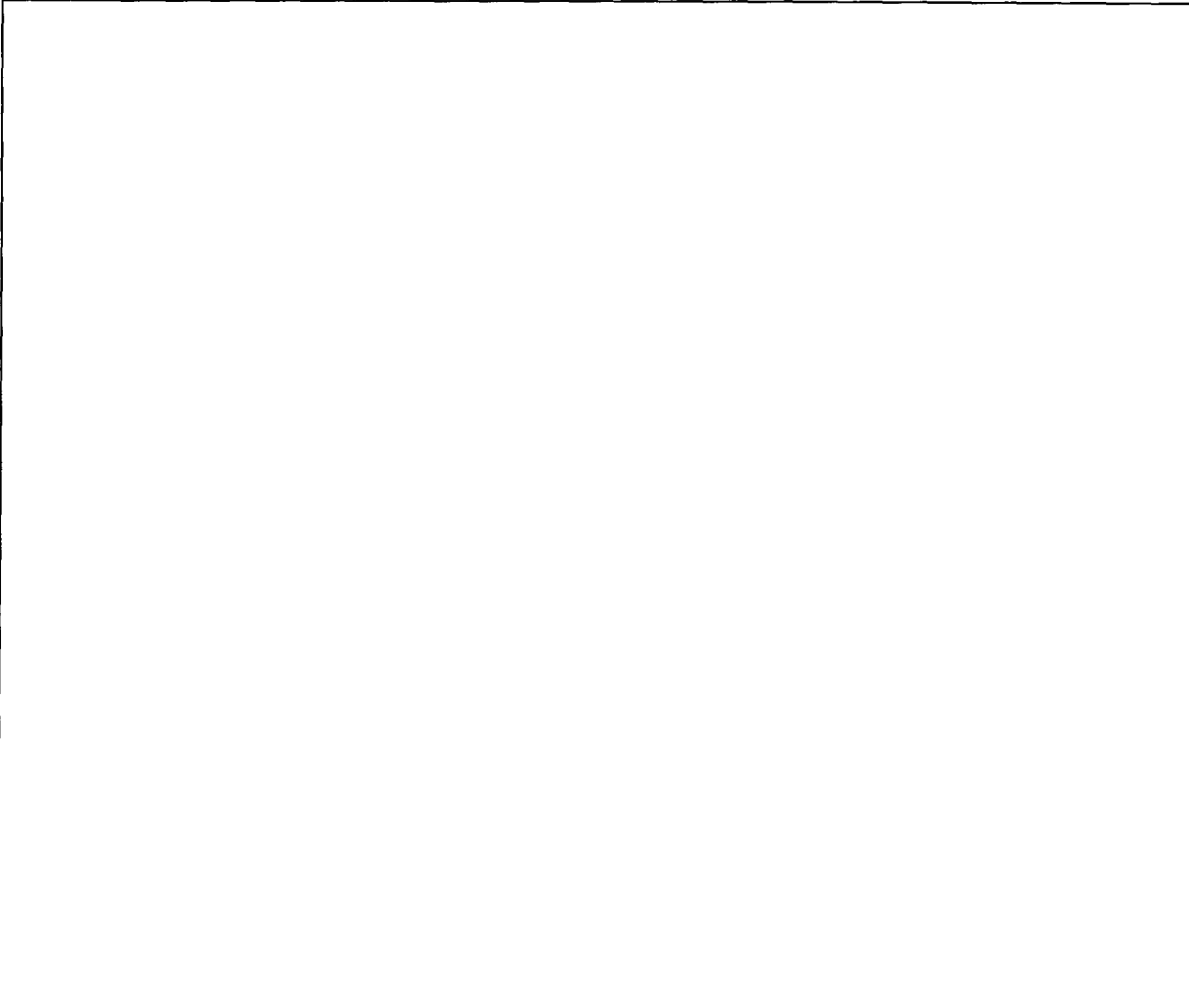
Etat exprimé en euros

31/12/2015

Total des produits exceptionnels		958
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>PROD/EXERC ANTERIEURS</i>	958	958
Total des charges exceptionnelles		5 979
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>&PENALITES NON DEDUCT AMENDES</i> <i>&CHARGE S/EXERCICE ANTERIEUR</i>	2 979 3 000	5 979
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 020)

31/12/2015

Transfert de charges	155 866
Remboursement ijss autres	8 108
Indemnités ipsa GRAS	24 913
TOTAL	188 886



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	17 500,00	100,0000	1 750 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	17 500,00	100,0000	1 750 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		37 723 959
Ventes de marchandises		35 129 288
VTES VEHICULES NEUFS EXON	24 625	
Vtes VN 20%	20 001 886	
VTES VO VOLVO MB 20 %	7 966 838	
VTES VO VOLVO CEE EXO TVA	325 752	
VTES VO VOLVO TVA 20%	1 937 782	
VTES VO A MARQ MB 20%	2 143 566	
VTES VO A MARQ TVA 20 %	47 664	
VTE ING EXO	803	
INGREDIENTS PEINTURES 20%	54 301	
VTES HUILES 20%	220 708	
VTES HUILES EXO	503	
VTES HUILES 19.60% MAGASIN	2 271	
VTES PR VOLVO EXO	485	
VTES PIECES MARQUE EXO	598	
VENTES PIECES 20 %	412 182	
VTES PIECES DETACHEES EXO	1 427	
VTES PR VOLVO AT 20%	1 138 849	
VTES PNEUS EXO	1 284	
Vtes Pneus Mag 20%	106 487	
VTES ACCESSOIRES 20%	12 676	
Ventes kit livraisons 20%	7 749	
Vtes PR autres 20%	85 150	
VENTES VD VOLVO EXO	103 050	
Vtes VD 20%	4 393 242	
REMISE VN VOLVO EXO	(2 456)	
Rem Acc VN 20%	(2 842 232)	
REMISE VD VOLVO EXO	(27 550)	
Rem Acc VD 20%	(988 351)	
Production vendue Travaux		112 323
VTE MAIN OEUVRE MECANIQUE	5 587	
VTES MO MECANIQUE VOLVO	198	
Ventes MO prest service VCF 20	47 904	
VTE MAIN OEUVRE PEINTURE	1 575	
VTES PR VOLVO EXO	11 603	
Carburant VN VD VO exo	4 737	
Carburant VN VD VO 20%	22 619	
REFACT DECHETS EXO	36	
REFACT DECHETS GONESSE 19.60 %	6 550	
REFACT DECHETS SOA 19.60 %	8 099	
REFACT DECHETS EPINAY 19.60 %	3 416	
Production vendue Services		2 482 348
VTES MO VOLVO EXON	333	
VTES MO VOLVO 20%	696 558	
VTE MO CARROSS VOLVO EXO	1 566	
VTE MO CARR 20%	139 874	
VTE MO PEINTURE 20%	119 211	
Vtes Gravages vitres 20%	1 037	
VTES MAR EXO	1	
Vtes MAR 20%	26 572	
Vtes Cartes Privilèges ABVV 20	3 425	

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2015

CONT EXT GAR OPTEVEN EXO	22 620	
VTES GARANTIE VO EXO	113 307	
VTES CONTRATS G. HORIZONS 20 %	160 957	
VTE MECAN. S/TRAIT EXO	992	
VTES S/TRAIT 20%	105 120	
GARANTIES - M.O. 20%	277 752	
GARANTIES - P.R. 20%	415 470	
PRESTATION BVAV FINANCIAL	60 000	
COMM DOSS CREDIT VN EXO	26 923	
Comm Doss Cr,dit VN 20%	68 101	
PARTICIP/DIV 20% VN	101 878	
COMM DOSS CREDIT VO EXO	11 249	
Comm Doss Cr,dit VO 20%	6 680	
PREST DIV & STOCKAGE VCF 20 %	78 716	
&COMM SUR VENTES AUTRES	13 715	
Locations VD 20%	30 292	
Chiffre d'affaires par marché géographique		37 723 959
Chiffre d'affaires FRANCE		37 723 959
VTES VEHICULES NEUFS EXON	24 625	
Vtes VN 20%	20 001 886	
VTES VO VOLVO MB 20 %	7 966 838	
VTES VO VOLVO CEE EXO TVA	325 752	
VTES VO VOLVO TVA 20%	1 937 782	
VTES VO A MARQ MB 20%	2 143 566	
VTES VO A MARQ TVA 20 %	47 664	
VTE ING EXO	803	
INGREDIENTS PEINTURES 20%	54 301	
VTES HUILES 20%	220 708	
VTES HUILES EXO	503	
VTES HUILES 19.60% MAGASIN	2 271	
VTES PR VOLVO EXO	485	
VTES PIECES MARQUE EXO	598	
VENTES PIECES 20 %	412 182	
VTES PIECES DETACHEES EXO	1 427	
VTES PR VOLVO AT 20%	1 138 849	
VTES PNEUS EXO	1 284	
Vtes Pneus Mag 20%	106 487	
VTES ACCESSOIRES 20%	12 676	
Ventes kit livraisons 20%	7 749	
Vtes PR autres 20%	85 150	
VENTES VD VOLVO EXO	103 050	
Vtes VD 20%	4 393 242	
REMISE VN VOLVO EXO	(2 456)	
Rem Acc VN 20%	(2 842 232)	
REMISE VD VOLVO EXO	(27 550)	
Rem Acc VD 20%	(988 351)	
VTE MAIN OEUVRE MECANIQUE	5 587	
VTES MO MECANIQUE VOLVO	198	
Ventes MO prest service VCF 20	47 904	
VTE MAIN OEUVRE PEINTURE	1 575	
VTES PR VOLVO EXO	11 603	
Carburant VN VD VO exo	4 737	
Carburant VN VD VO 20%	22 619	
REFACT DECHETS EXO	36	

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2015

REFACT DECHETS GONESSE 19.60 %	6 550	
REFACT DECHETS SOA 19.60 %	8 099	
REFACT DECHETS EPINAY 19.60 %	3 416	
VTE MO VOLVO EXON	333	
VTE MO VOLVO 20%	696 558	
VTE MO CARROSS VOLVO EXO	1 566	
VTE MO CARR 20%	139 874	
VTE MO PEINTURE 20%	119 211	
Vtes Gravages vitres 20%	1 037	
VTE MAR EXO	1	
Vtes MAR 20%	26 572	
Vtes Cartes Privilèges ABVV 20	3 425	
CONT EXT GAR OPTIVEN EXO	22 620	
VTE GARANTIE VO EXO	113 307	
VTE CONTRATS G. HORIZONS 20 %	160 957	
VTE MECAN. S/TRAIT EXO	992	
VTE S/TRAIT 20%	105 120	
GARANTIES - M.O. 20%	277 752	
GARANTIES - P.R. 20%	415 470	
PRESTATION BVAV FINANCIAL	60 000	
COMM DOSS CREDIT VN EXO	26 923	
Comm Doss Cr,dit VN 20%	68 101	
PARTICIP/DIV 20% VN	101 878	
COMM DOSS CREDIT VO EXO	11 249	
Comm Doss Cr,dit VO 20%	6 680	
PREST DIV & STOCKAGE VCF 20 %	78 716	
&COMM SUR VENTES AUTRES	13 715	
Locations VD 20%	30 292	

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	433 987	119 379	314 608
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(5 020)	(1 673)	(3 347)
RESULTAT COMPTABLE	428 967	117 706	311 261

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2015
VALEUR D'ORIGINE					15 124	15 124
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice				3 129	3 129
	TOTAL				3 129	3 129
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice				2 522	2 522
	TOTAL				2 522	2 522
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				3 965	3 965
	entre 1 et 5 ans				9 374	9 374
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				13 339	13 339
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans				151	151
	TOTAL				151	151
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					2 522	2 522

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Lixxbail SAGE	8 357	9 569
Lixxbail Matériel informatique	4 982	5 555
	13 339	15 124
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Nantissement fonds de co s/emprunt LCL	3 450 000	
Intérêts d'emprunt restant à courir	66 771	
Facilité de caisse LCL		500 000
	3 516 771	500 000
Total des engagements financiers (1)	3 530 110	515 124
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2015	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		25	
	Ouvriers		12	
	TOTAL		37	

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2015

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON -95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS	3 000 000	100,00

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

402 716

15 902

43

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social		1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000
	Nombre d'actions ordinaires	10 500	17 500	17 500	17 500	17 500
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)		29 151 520	32 568 913	32 084 632	37 723 959
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.		515 396	414 917	489 262	530 021
	Impôts sur les bénéfices		120 145	41 559	80 138	117 706
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		262 806	140 418	194 199	311 261
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.		23	21	23	24
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		15	8	11	18
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	46	48	36	37	37
	Montant de la masse salariale		1 465 019	997 352	1 056 988	1 132 999
	Montant des sommes versées en avantages sociaux		672 956	400 668	410 026	415 474

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABVV Automobiles		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 4-6 Rue de la Liberté		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 3 2 0 4 9 6 3 6 7 0 0 0 1 4		Néant ☐ *	
		Exercice N, clos le, 31/12/2015	
		N-1 31/12/2014	
		Provisions	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	22 026
	Fonds commercial (1)	AI	19 914
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 112
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	3 772
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières *	BH	
		BI	
		BK	
		BL	
		BN	
TOTAL (II)		BJ	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	
	Autres créances (3)	BZ	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
Disponibilités	CF		
CREANCES	Charges constatées d'avance (3) *	CH	
		CI	
		CK	
		CL	
		CM	
		CN	
		CO	
		CP	
		CQ	
		CR	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN	
		CO	
		CP	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CC	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			
Clause de réserve de propriété : *			
Immobilisations :			
Stocks :			
Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS ABVV Automobiles		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 750 000)	DA	1 750 000	1 750 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	103 523	93 813
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	585 853	401 364
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	311 261	194 199
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 750 637	2 439 376
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 919 434	12 105 194
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	402 673	305 978
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	231 283	150 930
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	393 706	464 094
	Dettes fiscales et sociales	DY	499 015	570 315
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	22 513	7 572
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		154 455
TOTAL (IV)	EC	14 468 624	13 758 538	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	17 219 261	16 197 914	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 895 550	11 763 203
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	828	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABVV Automobiles		Néant ☐ *							
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	35 129 288	FB		FC	35 129 288	29 161 985	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	2 594 671	FH		FI	2 594 671	2 922 646	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	37 723 959	FK		FL	37 723 959	32 084 632	
	Production stockée *					FM	114 573	(13 057)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	4 725	3 171	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	371 252	224 286	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 921	301	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	38 216 430	32 299 333	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	31 077 914	27 488 175	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	644 913	(1 346 139)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	59 005	79 188	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		(2 500)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 812 281	3 607 173	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	297 459	299 232	
	Salaires et traitements *					FY	1 132 999	1 056 988	
	Charges sociales (10)					FZ	415 474	410 026	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	168 870	164 544
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	114 550	151 272
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	155	109	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	37 723 620	31 908 069	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	492 809	391 263	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 719	10 605	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	6 719	10 605	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	65 541	91 003	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	65 541	91 003	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(58 822)	(80 399)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	433 987	310 865	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS ABVV Automobiles			Néant ☐ *			
			Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	958	1 116	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		IIC		20 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		IID	958	21 116	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		IIE	5 979	57 644	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		IIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 979	57 644	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			III	(5 020)	(36 528)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	117 706	80 138		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	38 224 107	32 331 053	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	37 912 846	32 136 855	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	311 261	194 199	
REVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	IHY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	2 672	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	188 886	143 396
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités / Amendes non déductibles			2 979			
Régularisation comptes de Tiers			3 000	958		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **17 219 261** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **38 224 107** euros et un total **charges** de **37 912 846** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **311 261** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2015** et finit le **31/12/2015**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

La valeur d'entrée des immobilisations incorporelles est constituée par le prix d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes, pour répondre au critère de durée des avantages économiques futurs attendus :

- Agencements des constructions - Linéaire - 10 à 30 ans
- Matériels et outillages - Linéaire - 5 à 10 ans
- Agencements et inst. diverses - Linéaire - 10 ans
- Matériels de transport - Linéaire - 2 à 4 ans
- Matériels de bureau - Linéaire - 3 à 5 ans
- Mobilier - Linéaire - 4 ans

Autres immobilisations financières

Elles sont principalement constituées par les dépôts de garanties et cautionnements.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur du marché des véhicules, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société a opté pour la non comptabilisation des engagements retraite sous forme de provisions. L'article L 123-13 du Code de Commerce impose la mention des indemnités de fin de carrière dans l'annexe légale des

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

comptes annuels.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise.

- Paramètres économique :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 196 k€ dont 23k€ à la charge de l'entreprise, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 16 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 32 496 € par salarié concerné.

Faits caractéristiques de l'exercice: NEANT

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôtureNEANT

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (bofip-bic-rici-10-150-30-20-26/11/2013)

Au titre de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, modifié par l'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 ; (loi 2012-1510 du 29 décembre 2012), la société bénéficie pour l'exercice 2015 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) pour un montant de 49 712€.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous compte 64 conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'ANC.

Ce crédit d'impôt n'a pas été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, mais participe notamment au financement de notre besoin en fonds de roulement et concourt activement à l'amélioration de notre compétitivité.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 16 247 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

Engagement pris en matière de droits acquis sur le Compte personnel de Formation

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 a remplacé le DIF instauré par la loi du 4 mai 2004 par le CPF : "Compte Personnel de Formation".

A compter du 1er janvier 2015, le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond.

Pour un salarié à temps plein, l'alimentation du compte se fait à hauteur de :

- 24 heures par année de travail jusqu'à l'acquisition d'un crédit de 120 heures,
- puis 12 heures par année de travail, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Ainsi, lorsqu'il atteint 150 heures, le compte n'est plus alimenté.

Les droits acquis anciennement au titre du DIF ont été transférés dans le nouveau régime du CPF au 1er janvier 2015. Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, il n'y a pas lieu de doter une provision à la clôture de l'exercice car le comité considère que les dépenses engagées au titre du DIF ne rémunèrent pas des services passés mais à rendre dans le futur et ne constituent donc pas des "avantages à long terme".

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2015
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	22 026				22 026
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 026				22 026

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui	2 229 949		23 183		2 253 133
	instal. agencet aménagement	990 771				990 771
	Instal technique, matériel outillage industriels	506 753		11 884		518 637
	Instal., agencement, aménagement divers	47 008				47 008
	Matériel de transport	53 444				53 444
	Matériel de bureau, mobilier	297 932		33 590		331 522
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes			11 000		11 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 125 857		79 658		4 205 515

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	141 981		11 700		153 681
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	141 981		11 700		153 681

TOTAL	4 289 864		91 358			4 381 222
--------------	------------------	--	---------------	--	--	------------------

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2015
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	18 254	1 660		19 914
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 254	1 660		19 914
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	511 268	77 663		588 931
	instal. agencement aménagement	663 408	27 282		690 690
	Instal technique, matériel outillage industriels	302 820	30 593		333 413
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	30 960	715		31 675
	Matériel de transport	25 794	4 096		29 889
	Matériel de bureau, mobilier	180 169	26 860		207 029
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 714 419	167 209		1 881 628
TOTAL		1 732 673	168 870		1 901 542

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	324 244	114 550	182 366	256 429
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	324 244	114 550	182 366	256 429
TOTAL GENERAL		324 244	114 550	182 366	256 429

Dont dotations
et reprises
{
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

114 550

182 366

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2015	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	153 681		153 681
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 732 977	1 732 977	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 450	12 450	
	Impôts sur les bénéfices	20 810	20 810	
	Taxes sur la valeur ajoutée	429 568	429 568	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	20 230	20 230	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	712 610	712 610	
	Charges constatées d'avances	62 358	62 358	
	TOTAL DES CREANCES	3 144 684	2 991 003	153 681
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	828	828		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	12 918 606	11 576 815	1 341 791	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	393 706	393 706		
	Personnel et comptes rattachés	143 795	143 795		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	200 589	200 589		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	152 494	152 494		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 137	2 137		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	402 673	402 673		
	Autres dettes	22 513	22 513		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	14 237 341	12 895 550	1 341 791	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		446 909			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Total des Produits à recevoir		847 265
Autres créances clients		113 183
<i>CLT FACT A ETABLIR</i>	<i>113 183</i>	
Autres créances		734 082
<i>R R R A OBTENIR</i>	<i>701 052</i>	
<i>ORG. SOC. A RECEV.</i>	<i>12 450</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>20 230</i>	
<i>INTER.COURU A RECEV</i>	<i>350</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Total des Charges à payer		444 391
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 110
<i>INTERETS COURUS EMPRUNTS</i>	<i>1 282</i>	
<i>AGIOS COURUS A PAYER</i>	<i>828</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		162 305
<i>FACT N PARV F ORDIN</i>	<i>162 305</i>	
Dettes fiscales et sociales		260 039
<i>PERSONNEL CP DUS</i>	<i>89 628</i>	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	<i>51 162</i>	
<i>CHARGES SOC S/CP DUS N</i>	<i>39 193</i>	
<i>ORG. SOC. A PAYER</i>	<i>77 920</i>	
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>2 137</i>	
Autres dettes		19 937
<i>R.R.R. A ACCORDER</i>	<i>19 937</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2015
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				62 358
Sous-traitance			7 820	
Fournitures de bureau			5 428	
Entretien et Maintenance			5 722	
Publicité et relations publiques			21 269	
Honoraires			12 800	
Cartes grises			9 320	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				62 358

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Total des produits exceptionnels		958
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>PROD/EXERC ANTERIEURS</i>	958	958
Total des charges exceptionnelles		5 979
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>&PENALITES NON DEDUCT AMENDES</i> <i>&CHARGE S/EXERCICE ANTERIEUR</i>	2 979 3 000	5 979
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 020)

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Transfert de charges	155 866
Remboursement ijss autres	8 108
Indemnités ipsa GRAS	24 913
TOTAL	188 886



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2015	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		17 500,00	100,0000	1 750 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		17 500,00	100,0000	1 750 000,00

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2015	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		433 987	119 379	314 608
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(5 020)	(1 673)	(3 347)
RESULTAT COMPTABLE		428 967	117 706	311 261

(1) après retraitements fiscaux.

--

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2015
VALEUR D'ORIGINE					15 124	15 124
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice				3 129	3 129
	TOTAL				3 129	3 129
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice				2 522	2 522
	TOTAL				2 522	2 522
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				3 965	3 965
	entre 1 et 5 ans				9 374	9 374
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				13 339	13 339
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans				151	151
	TOTAL				151	151
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					2 522	2 522

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2015	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Cautions garanties LCL			300 000	
			300 000	
Engagements de crédit-bail				
Lixxbail SAGE			8 357	9 569
Lixxbail Matériel informatique			4 982	5 555
			13 339	15 124
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements				
Nantissement fonds de co s/emprunt LCL			4 600 000	
Intérêts d'emprunt restant à courir			66 771	
Facilité de caisse LCL				500 000
			4 666 771	500 000
Total des engagements financiers (1)			4 980 110	515 124
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2015	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		25	
	Ouvriers		12	
	TOTAL		37	

--

ABVV Automobiles
Société par actions simplifiée au capital de 1 750 000 euros
Siège social : 2 - 4 et 6 rue de la Liberté 95500 GONESSE
RCS PONTOISE 320 496 367

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2016

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 311 261 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	311 261 euros
A la réserve légale	15 563 euros
Solde	295 698 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 881 551 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente
La société BVAV FINANCIAL

GR.
- PA -